



Conjoncture agricole au 1^{er} avril 2015

Faits marquants

- Le décret fixant la nouvelle procédure pour l'agrément des **groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC)** est entré en vigueur le 1^{er} mars.
- Début mars, l'appel à **projets « alimentation fonctionnelle et sur mesure »** a été lancé dans le cadre des projets industriels d'avenir (PIAVE). Les informations utiles sont disponibles sur le site : www.bpifrance.fr.
- Le ministre en charge de l'agriculture a annoncé, le 10 mars, le **report de la date limite de dépôt des dossiers PAC** au 9 juin 2015.
- Le 19 mars, l'Assemblée nationale a voté l'interdiction, à compter de janvier 2016, des produits phytosanitaires de la famille des **néonicotinoïdes**.

- Le texte de **loi sur la biodiversité** a été adopté le 24 mars, en première lecture, par l'Assemblée nationale. Ce texte a pour objectif de protéger les espaces naturels, les continuités écologiques ainsi que les biens et services rendus par la nature.
- Dans le cadre du **programme régional de l'alimentation (PRALIM)**, l'appel à projets 2015 a été proposé fin mars. La démarche et les documents nécessaires sont présentés sur le site de la DRAAF : <http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-regional-2015>.

Focus sur les contours de la nouvelle grande région en page 4

Météo Une météorologie contrastée

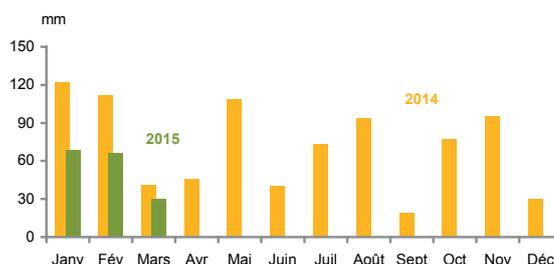
Après de belles et chaudes journées en début de mois, les précipitations, les températures plus fraîches de saison, et le vent se manifestent dans la seconde partie de mars.

Au final, les températures moyennes mensuelles se fondent avec les normales de saison. Seule la température moyenne enregistrée en Charente-Maritime est inférieure de 0,2 °C à la moyenne trentenaire.

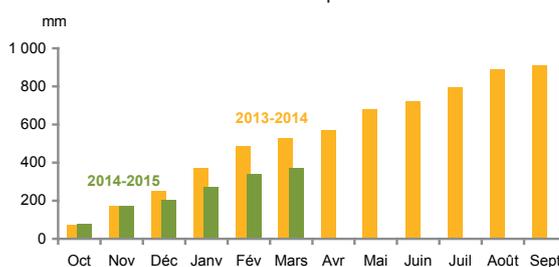
Les cumuls de précipitation sont quant à eux largement déficitaires même si les pluies ont été omniprésentes au cours de la seconde partie du mois. Il manque 25 mm à la moyenne régionale vis-à-vis de la valeur moyenne 1981-2010.

Mois de mars 2015	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers
Température moyenne (°C)	9,7	9,5	8,7	8,0
Écart à la moyenne 1981-2010	0,0	- 0,2	0,0	0,0
Pluviométrie (mm)	27	23	41	31
Écart à la moyenne 1981-2010	- 31	- 31	- 23	- 16
Pluviométrie cumulée depuis le 1 ^{er} octobre 2014	363	431	391	287
Moyenne 1981-2010 cumulée depuis le 1 ^{er} octobre	433	458	501	373

Pluviométrie mensuelle Poitou-Charentes



Pluviométrie cumulée depuis le 1^{er} octobre



Source : Météo France

Dicton du mois : malgré les mauvais temps, mars prépare en secret le printemps.

Grandes cultures Orges de printemps : de bonnes conditions de semis

Les semis des **orges de printemps** sont maintenant terminés. Contrairement à la campagne passée où les semis avaient débuté avec quasiment quinze jours de retard et ne s'étaient pas toujours faits dans de bonnes conditions, celles de 2015 ont été optimales. Les cultures sont parfaitement implantées avec des stades qui s'échelonnent entre « 3 feuilles » et « début tallage ».

Les **blés tendres** et les **blés durs** sont, pour leur grande majorité, au stade « épi 1 cm ». Les plus précoces atteignent le stade « 1 nœud », plus rarement « 2 nœuds ». Les deuxièmes apports d'azote ont débuté mais les conditions climatiques humides et fraîches n'ont pas été très favorables aux épandages.

La situation phénologique des **orges d'hiver** est presque identique à celle des blés. Les stades s'échelonnent de « épi 1 cm » à « 2 nœuds ». Comme les blés, les plantes ont bel aspect et leur état sanitaire est globalement bon.

Toutefois, les cultures les plus précoces des céréales à paille arrivent à un stade particulièrement sensible aux maladies fongiques du feuillage. Les conditions climatiques humides et venteuses sont favorables au développement et à la propagation des maladies notamment rouille jaune, piétin verse, septoriose et rhynchosporiose. Les risques sont présents, la vigilance est donc de mise.

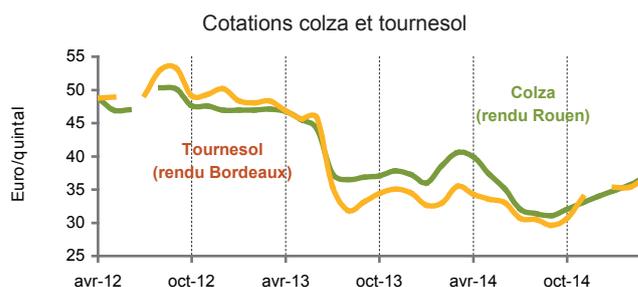
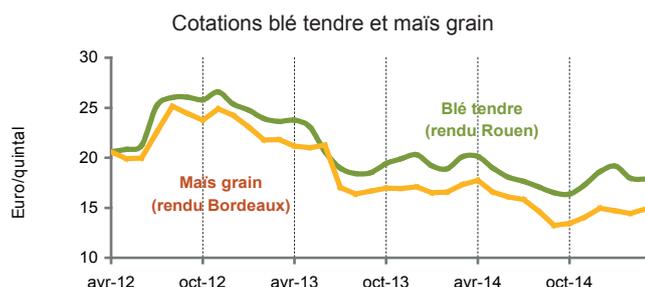
Estimation au 1^{er} avril des cultures en place pour 2014-2015

Unités : ha, q/ha	Charente		Charente-Maritime		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-Charentes	
	Superficie	Évolution 2015/2014	Superficie	Évolution 2015/2014	Superficie	Évolution 2015/2014	Superficie	Évolution 2015/2014	Superficie	Évolution 2015/2014
Blé tendre d'hiver	64 000	+ 4,1	102 000	+ 4,5	113 000	+ 6,2	134 000	+ 4,4	413 000	+ 4,8
Blé dur d'hiver	4 000	+ 42,9	18 000	+ 24,1	4 000	+ 5,3	6 000	+ 32,0	32 000	+ 24,8
Orge et escourgeon d'hiver	18 000	+ 5,9	22 000	+ 11,1	19 300	=	31 000	+ 2,0	90 300	+ 4,4
Orge et escourgeon de printemps	3 500	- 1,4	13 000	- 3,7	1 500	- 1,3	2 500	- 30,6	20 500	- 7,5
Colza d'hiver et de printemps	10 020	+ 9,9	16 550	+ 3,1	24 540	- 0,5	47 535	- 1,3	98 645	+ 0,7
Pois protéagineux	2 500	- 30,0	8 500	+ 7,6	4 200	- 5,6	1 800	+ 11,5	17 000	+ 3,9

Source : Agreste - Conjoncture mensuelle

Les **colzas** sont magnifiques. Semés dans de bonnes conditions, les plantes, grâce aux précipitations de fin d'hiver, valorisent les apports d'azote. Les premières fleurs s'ouvrent. La situation sanitaire est globalement saine. Les populations de méligèthes sont encore élevées mais les conditions climatiques de fin de mois n'ont pas été favorables à leurs vols. De plus la floraison des colzas va petit à petit diminuer l'impact négatif de ces insectes sur les cultures. Les fleurs ouvertes attireront les méligèthes qui ne perferont plus les boutons mais participeront à la pollinisation. L'orobanche reste également un souci d'actualité notamment si le printemps s'avère sec. Les cultures de **pois protéagineux** sont belles. Les stades varient de 8 à 10 feuilles pour les cultures d'hiver et de 3 à 5 feuilles pour les

cultures de printemps. Les tous premiers semis de **maïs** débutent doucement en Charente-Maritime. Ils ont été retardés par les précipitations et les températures fraîches. Malgré les très bons rendements de la campagne passée, cette culture s'annonce d'ores et déjà la grande perdante de cette nouvelle campagne. Les surfaces devraient reculer de façon significative. Les semis de **tournesol** commencent également et devraient s'accélérer dans les premiers jours d'avril. Comme le maïs, les surfaces en tournesol s'annoncent en retrait par rapport à 2014. Ce recul devrait, toutefois, être plus modéré que pour le maïs.



Source : FranceAgriMer

Collecte de lait

Lait de vache et de chèvre : des livraisons de nouveau en retrait

Les livraisons de **lait de chèvre** diminuent en février 2015 par rapport à février 2014. Elles s'établissent à 13 433 milliers de litres, soit 2 % de moins.

Le prix moyen régional du lait⁽¹⁾ de chèvre gagne 11 % par rapport à février 2014. Il atteint ainsi 710 €/1 000 l.

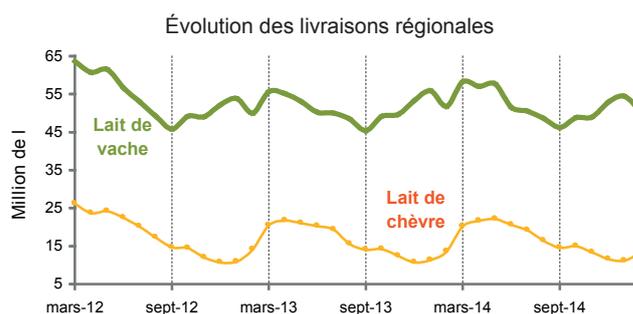
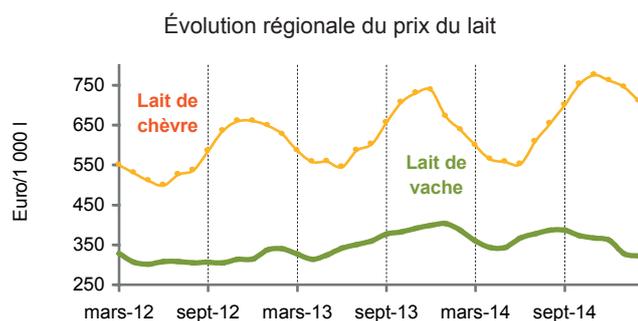
Les livraisons de **lait de vache** (50 395 milliers de litres) reculent en février 2015 de 3 % vis-à-vis de février 2014.

Le prix moyen régional du lait de vache, en retrait par rapport à février 2014, s'établit à 322 €/1 000 l.

(1) Le prix moyen régional est calculé en pondérant les prix des entreprises répondantes à l'enquête mensuelle laitière par leurs volumes collectés.

Livraisons ⁽²⁾ février	Lait de vache		Lait de chèvre	
	1 000 l	2015/2014 %	1 000 l	2014/2013 %
Données provisoires				
Charente	9 351	- 3,7	1 015	+ 6,1
Charente-Maritime	10 156	- 6,0	571	- 13,9
Deux-Sèvres	22 026	- 1,7	8 090	- 4,0
Vienne	8 862	- 0,1	3 757	+ 4,7
Poitou-Charentes	50 395	- 2,7	13 433	- 1,5

(2) Livraison : litrage vendu par les producteurs du département



Source : Agreste - SMLait (2011 - 2013)/ Enquête mensuelle laitière SSP-FranceAgriMer - Extraction au 27/03/2015

Bovins

Marché des gros bovins difficile

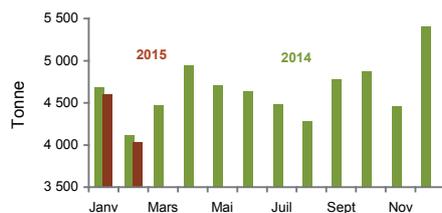
L'activité commerciale de la **viande bovine** est difficile. Malgré des apports mesurés, les cours sont difficilement reconduits, à l'exception des réformes laitières. L'approche des fêtes de Pâques peine à faire évoluer les prix.

La fin des quotas laitiers entraîne le report des acheteurs vers les catégories inférieures des races à viande. Les cours de ces catégories évoluent, en conséquence, à la hausse de 6 à 8 centimes au cours du mois.

La commercialisation des **jeunes bovins**, notamment à l'export vers l'Italie ou la Grèce est toujours morose, malgré l'approche des fêtes pascales. Les apports restreints permettent juste le maintien des cours.

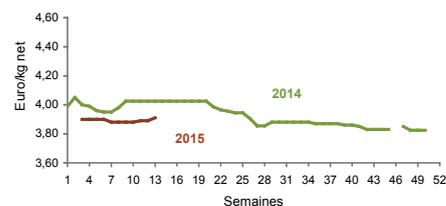
Le marché des **broutards et des bovins maigres** est soutenu en début de mois grâce, notamment, à une bonne demande à l'exportation des animaux légers. En fin de mois, l'offre en marchandises légères recule et

Abattages contrôlés gros bovins
(4 033 tonnes en février)



Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

Vaches (cat. R) - Lezay



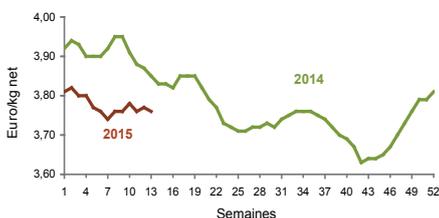
le marché se déprécie. L'activité commerciale reste ferme en mâles plus lourds et en bonnes femelles.

Le marché des **veaux de 8 jours à 3 semaines** poursuit sa progression avec une offre limitée.

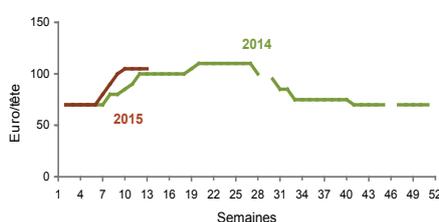
La demande des industriels est soutenue mais s'atténue en fin de mois.

La situation reste tendue en animaux destinés à l'élevage avec des cours à la baisse.

Jeunes bovins (cat. R) -
Bassin Grand Ouest

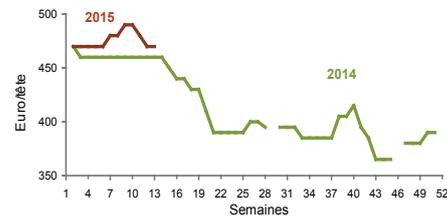


Veaux (laitiers 45-50 kg) - Lezay



Source : FranceAgriMer

Veaux (viande limousins > 70 kg) - Lezay



Ovins - Caprins

Agneaux de boucherie : cours en hausse

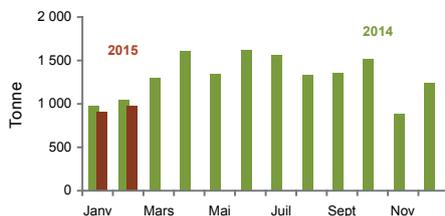
Le marché des **agneaux de boucherie** profite de la hausse traditionnelle de Pâques. La demande est croissante avec un maximum dans les deux dernières semaines. La présence d'agneaux est liée aux sorties programmées pour les fêtes pascales. Les cours progressent sensiblement mais de façon tardive.

Les agneaux de gammes inférieures, fortement présents en début de mois, voient leurs cours progresser de manière plus précoce.

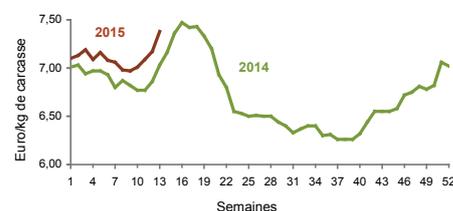
Le niveau de consommation, en regard des fortes sorties en agneaux de tous types (y compris à l'export), fait planer une incertitude sur les cours des semaines à venir.

Le commerce des **brebis** est stable et fluide avec des apports faibles.

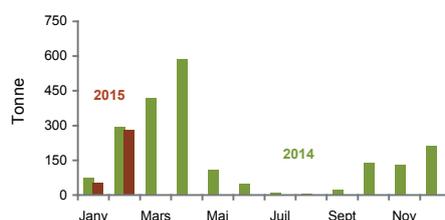
Abattages contrôlés ovins
(979 tonnes en février)



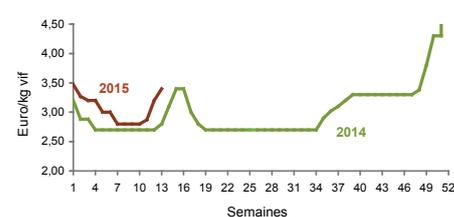
Ovins 16-19 kg (cat. U) - Bassin Nord



Abattages contrôlés chevreaux
(284 tonnes en février)



Cotation nationale du chevreau vif (8 à 11 kg)



Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

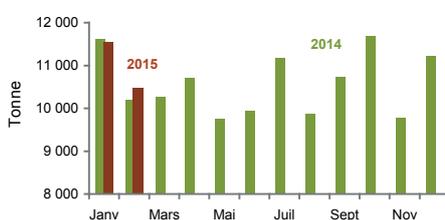
Source : FranceAgriMer

Porcs charcutiers

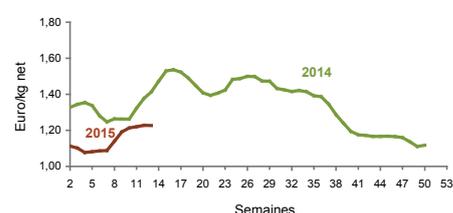
Amélioration fragile des prix des porcs charcutiers

Dans un contexte morose avec des producteurs en recherche de trésorerie, le prix de base des **porcs charcutiers** progresse de 1,7 centime à la production et s'affiche à 1,227 €/kg de carcasse en fin de mois. Cette évolution reste fragile. En fin de mois, le marché est moins fluide car le début du printemps est une période où la demande est traditionnellement peu orientée sur la viande de porc. Les tensions sur les marchés du nord de l'Europe, où les sorties restent fortes, contribuent à l'incertitude des cours.

Abattages contrôlés porcins
(10 468 tonnes en février)



Porc breton - Plérin

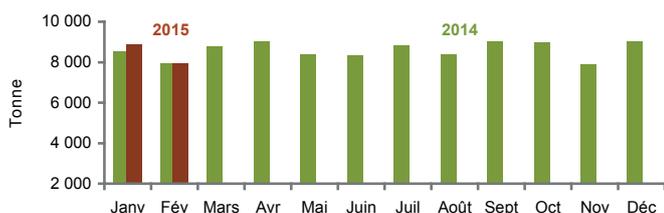


Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

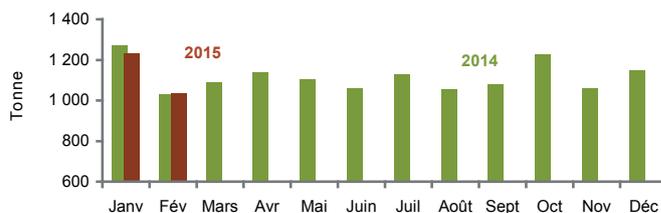
Source : FranceAgriMer

Volailles et lapins

Abattages contrôlés volailles
(7 936 tonnes en février)



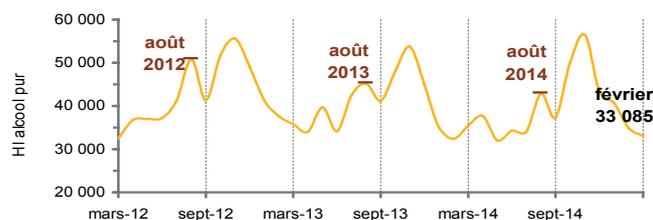
Abattages contrôlés lapins
(1 037 tonnes en février)



Source : Agreste - SSP - Enquêtes Abattages 2014 et 2015

Le marché du Cognac

Sorties mensuelles de Cognac



Campagne de commercialisation
(1^{er} août au 31 juillet)

Sorties de Cognac sur les sept mois	2014-2015 (hl d'alcool pur)	Ecart par rapport à 2013-2014 (%)
Total des sorties	295 760	+ 1,6
dont - marchés étrangers	258 106	+ 0,6
- marché français	6 778	- 5,8
- autres utilisations	30 876	+ 13,9

Source : Bureau National Interprofessionnel du Cognac

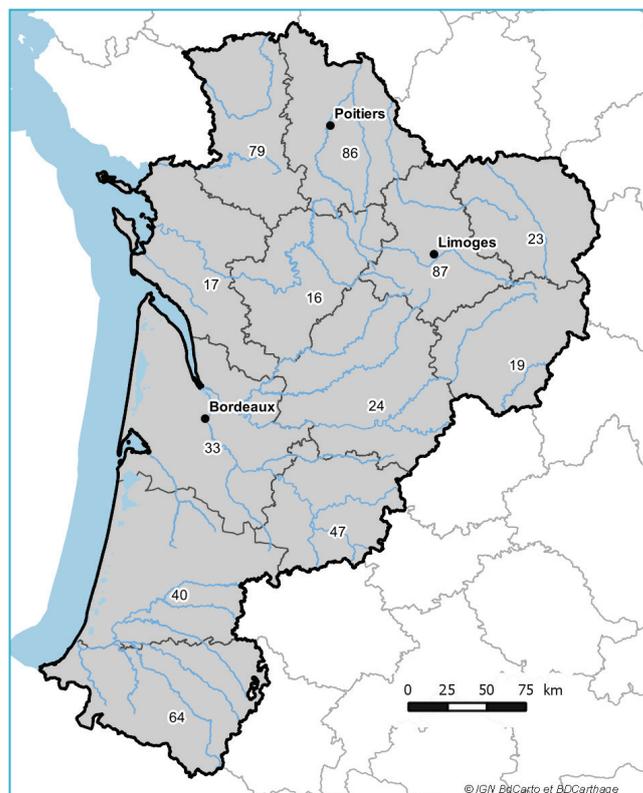
La carte du mois

La région Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2016

Bientôt sur notre site internet

Les grandes lignes de l'agriculture de la nouvelle grande région

Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes



Agreste : la statistique agricole



© AGRESTE 2015

Prix : 3,00 €

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - CS 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 03 11 91 - Fax : 05 49 03 11 12
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Directrice régionale par intérim : Pascale CAZIN
Directeur de la publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédaction : E. MARTIN et Serv. Rég. FranceAgrimer
Composition/Impression : Srise Poitou-Charentes
ISSN : 2425-5890
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr